



INFORMATIQUE

INFORMATIQUE (ESG)

INFORMATIQUE (DT)

INFORMATICIEN QUALIFIÉ (DAP)



LYCÉE
DES ARTS
ET MÉTIERS

INFORMATIQUE (ESG-GIN)



LA PROFESSION

La section informatique s'adresse aux jeunes qui veulent poursuivre leurs études dans le domaine de l'informatique ou commencer une carrière technique.

LA FORMATION

Il s'agit d'une formation technique, théorique et pratique où l'accent est mis surtout sur les mathématiques, la programmation, les bases de données et la téléinformatique. L'enseignement général est identique à celui de la section technique générale. En mathématiques, quelques chapitres ont été adaptés en prévision des études en informatique.

LES CHAMPS D'ACTIVITÉS

Tous les domaines de l'informatique





LA DURÉE DE LA FORMATION

4 années d'études

4^e et 3^e en commun avec la section ingénierie (IG),
spécialisation à l'informatique en 2^e et 1^{re}.



LES CONDITIONS D'ADMISSION (GIG & GIN)

- classe de 5C réussie ou
- classe de 5G réussie au niveau globalement avancé avec en mathématiques au cours avancé au moins le niveau fort (40/60) et en informatique au moins le niveau suffisant (30/60)



LA QUALIFICATION (GIG & GIN)

Diplôme de fin d'études secondaires générales

LES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Universités et écoles techniques supérieures (technische Hochschule) au Luxembourg et à l'étranger. Accès aux formations BTS. Plus d'informations sur www.bts.lu.

INFORMATIQUE (DT-TPIF)

LA PROFESSION

- Administrateur de sites web
- Technicien réseau
- Technicien système
- Technicien de support niveau 1 et 2
- Technicien de maintenance informatique



LA FORMATION

Le technicien en informatique est capable :

- d'effectuer des opérations d'installation, de configuration et de maintenance se rapportant au matériel informatique (réseaux informatiques, câblage, ordinateurs, serveurs, ...)
 - d'effectuer des opérations d'installation, de configuration et de maintenance se rapportant aux logiciels informatiques de postes de travail et de serveurs (systèmes d'exploitation, applications, mises à jour, sécurité, « Scripting », ...)
 - de concevoir, d'installer et d'effectuer la maintenance de réseaux de données informatiques
 - de concevoir, d'implémenter et d'utiliser des bases de données relationnelles
 - de concevoir, d'implémenter et d'effectuer la maintenance (locale et distante) de sites internet statiques et dynamiques
 - de mettre en œuvre des stratégies de sécurité informatique de type matériel, logiciel et organisationnel
 - de réaliser des projets de moindre complexité et envergure, mais traitant de plusieurs domaines de l'informatique
 - d'identifier et d'appliquer les procédures fonctionnelles d'une entreprise
 - de travailler et de communiquer de manière professionnelle au sein des équipes d'une entreprise
 - de créer des documentations techniques (anglaises et françaises ou allemandes) en utilisant des applications bureautiques
-

LES CHAMPS D'ACTIVITÉS

- Toute entreprise disposant d'un service informatique
- Entreprise spécialisée dans le domaine de l'informatique

LA DURÉE DE LA FORMATION

- 4 années plein temps au lycée comprenant 2 stages de 6 semaines.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

- classe de 5C réussie ou
- classe de 5G réussie au niveau globalement avancé ou
- classe de 5G réussie au niveau globalement de base avec en mathématiques le niveau suffisant (30/60) au cours avancé
ou le niveau fort (40/60) au cours de base

LA QUALIFICATION

Diplôme de technicien (DT)

- Technicien en informatique (fr)
- Techniker in Computerwissenschaften (de)
- Technician in computer science (en)

LES ÉTUDES SUPÉRIEURES

- Classe de 2^e du régime technique (admission conditionnelle et sur dossier)
- Le diplôme de technicien en informatique a une finalité professionnelle. Après avoir suivi des modules facultatifs préparatoires, l'élève a accès aux études supérieures dans le domaine technique concerné, ainsi qu'aux formations BTS. Plus d'informations sur www.bts.lu.



INFORMATICIEN QUALIFIÉ (DAP-DCIF)



LA PROFESSION

- Technicien support niveau 1
- Technicien de maintenance informatique
- Vendeur de matériel informatique

LA FORMATION

À la fin de la formation, l'informaticien qualifié sera capable :

- d'effectuer des opérations d'installation, de configuration et de maintenance de matériel informatique (réseaux de données, câblage, ordinateurs, serveurs, ...)
 - d'effectuer des opérations d'installation, de configuration et de maintenance de logiciels informatiques de postes de travail et de serveurs (systèmes d'exploitation, applications, mises à jour, sécurité ...)
 - d'effectuer la maintenance de réseaux de données informatiques
 - d'appliquer les stratégies de sécurité informatique matérielle, logicielle et organisationnelle
 - de travailler et communiquer de manière professionnelle avec des clients et au sein des équipes d'une entreprise.
-



LES CHAMPS D'ACTIVITÉS

- Toute entreprise disposant d'un service informatique
- Entreprise spécialisée dans le domaine de l'informatique

LA DURÉE DE LA FORMATION

- 3 années de formation (plein temps) au lycée et stages de formation en entreprise.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

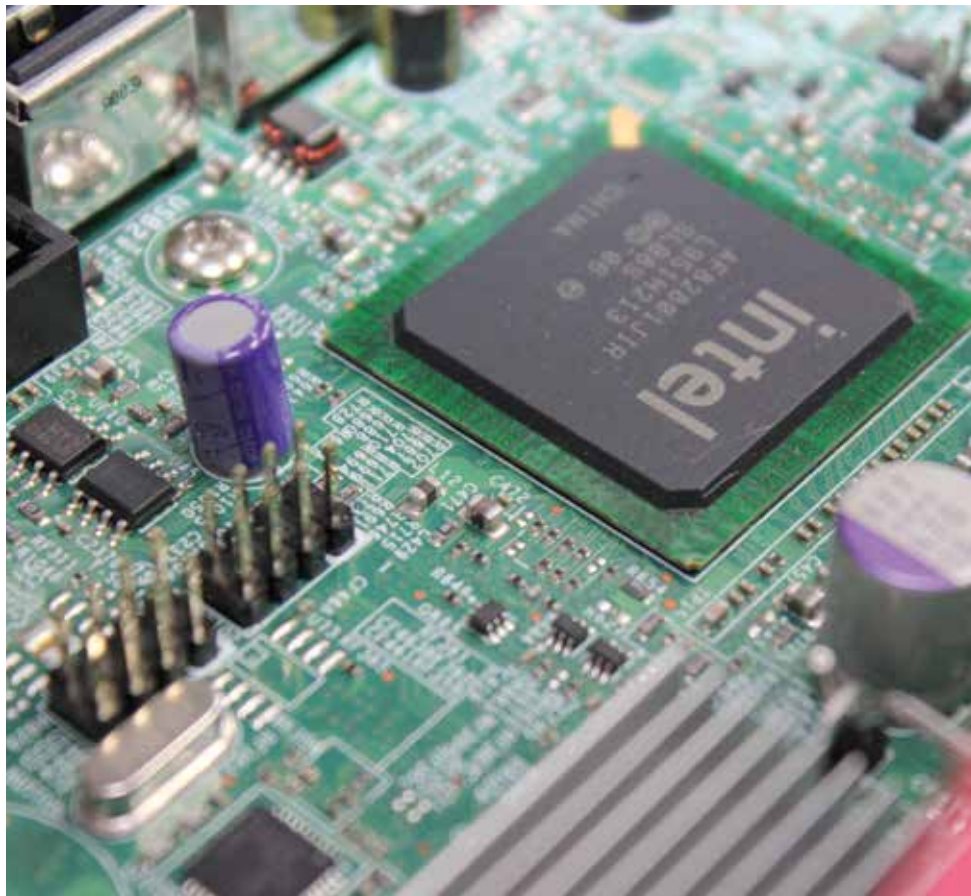
- avoir réussi la classe de 5C
- avoir réussi une classe de 5G au niveau globalement de base au moins
- avoir trouvé une entreprise formatrice

LA QUALIFICATION

Diplôme d'aptitude professionnelle (DAP)

- informaticien qualifié (fr)
- Fachinformatiker (de)
- information technology specialist (en)





LYCÉE
DES ARTS
ET MÉTIERS

Site Limpertsberg

19, rue Guillaume Schneider
L-2522 Luxembourg

Tel. : (+352) 46 76 16 - 1

Fax : (+352) 47 29 91

Heures d'ouverture du secrétariat :
du lundi au vendredi de 07h 45 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

www.artsetmetiers.lu, secretariat@am.lu